

Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Résultats d'exploitation

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018

Le bénéfice net de la compagnie au second trimestre de 2019 s'est établi à 1 212 millions de dollars ou 1,57 dollar par action sur une base diluée, en hausse par rapport à 196 millions de dollars ou 0,24 dollar par action pour la même période en 2018. Les résultats du deuxième trimestre de 2019 tiennent compte de l'incidence favorable, surtout hors trésorerie, de 662 millions de dollars liée à la réduction du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta. Le 28 juin 2019, le gouvernement de l'Alberta a adopté une réduction de 4 % du taux d'imposition provincial, le faisant passer de 12 à 8 % d'ici 2022.

Le bénéfice net du secteur amont s'est établi à 985 millions de dollars au deuxième trimestre, reflétant l'incidence favorable de la baisse de 689 millions de dollars du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta. Abstraction faite de cette incidence, le bénéfice net du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 296 millions de dollars, en hausse de 302 millions de dollars par rapport à une perte nette de 6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. L'amélioration des résultats reflète la hausse des volumes d'environ 310 millions de dollars, principalement à Syncrude, à Kearn et à Norman Wells, ainsi que l'incidence de la hausse du prix touché pour le pétrole brut canadien d'environ 80 millions de dollars. Les résultats ont subi l'incidence négative de l'augmentation des charges d'exploitation d'environ 60 millions de dollars et des redevances plus élevées d'environ 50 millions de dollars.

Le prix moyen du West Texas Intermediate (WTI) s'est établi à 59,91 dollars américains le baril au deuxième trimestre de 2019, contre 67,91 dollars américains le baril au trimestre correspondant de 2018. Western Canada Select (WCS) s'est établi en moyenne à 49,31 dollars américains le baril et à 48,81 dollars américains le baril pour les mêmes périodes. L'écart entre le WTI et le WCS s'est rétréci au cours du deuxième trimestre de 2019 pour s'établir en moyenne à environ 11 dollars américains le baril pour le trimestre, comparativement à environ 19 dollars américains le baril à la même période en 2018.

Le dollar canadien s'est établi en moyenne à 0,75 dollar américain au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 0,03 dollar américain par rapport au deuxième trimestre de 2018.

Le prix moyen que l'Impériale a touché en dollars canadiens pour le bitume a augmenté au cours du trimestre, principalement en raison de la baisse des coûts des diluants. Le prix touché pour le bitume s'est établi en moyenne à 57,19 dollars le baril au deuxième trimestre de 2019, en hausse par rapport à 48,90 dollars le baril au deuxième trimestre de 2018. Le prix moyen que la compagnie a touché en dollars canadiens pour le pétrole brut synthétique a diminué dans l'ensemble, conformément au WTI au cours du trimestre, rajusté en fonction des variations des taux de change et des frais de transport. Le prix touché pour le pétrole brut synthétique s'est établi en moyenne à 79,96 dollars le baril au deuxième trimestre de 2019, contre 86,31 dollars le baril à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Cold Lake s'est établie en moyenne à 135 000 barils par jour au deuxième trimestre, en hausse par rapport à 133 000 pour la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Kearn s'est établie en moyenne à 207 000 barils par jour au deuxième trimestre (la part de l'Impériale se chiffrant à 147 000 barils), en hausse par rapport à 180 000 barils par jour (la part de l'Impériale se chiffrant à 128 000 barils) au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation de la production est principalement attribuable à l'amélioration de la fiabilité.

La quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude fut en moyenne de 80 000 barils par jour, en hausse par rapport à 50 000 barils par jour du deuxième trimestre de 2018. L'augmentation de la production est principalement attribuable à l'absence d'activités de révision et à l'incidence de la panne d'électricité de 2018.

Le bénéfice net du secteur Aval était de 258 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse par rapport à 201 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. La hausse du bénéfice s'explique principalement par la diminution de l'incidence nette des révisions d'environ 150 millions de dollars, contrebalancée en partie par des incidents de fiabilité d'environ 70 millions de dollars, dont l'incident de la tour de Sarnia.

Le débit moyen des raffineries était de 344 000 barils par jour, contre 363 000 barils par jour au deuxième trimestre de 2018. L'utilisation de la capacité a été de 81 %, comparativement à 86 % au deuxième trimestre de 2018. La baisse du débit est principalement attribuable à l'incidence d'une révision planifiée et de l'incident à la tour de Sarnia, partiellement compensée par l'absence de la révision planifiée de 2018 à Strathcona.

Les ventes de produits pétroliers se sont élevées à 477 000 barils par jour, contre 510 000 barils par jour lors du deuxième trimestre de 2018. La baisse des ventes de produits pétroliers est principalement attribuable à la baisse des volumes raffinés.

Le bénéfice net du secteur des Produits chimiques s'est établi à 38 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 78 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018, ce qui reflète principalement la baisse des marges.

Les charges de la Société et autres charges se sont établies à 69 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 77 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Comparaison du premier semestre de 2019 et de 2018

Le bénéfice net des six premiers mois de 2019 s'est établi à 1 505 millions de dollars ou 1,94 dollar par action sur une base diluée, en hausse par rapport au bénéfice net de 712 millions de dollars ou 0,86 dollar par action pour les six premiers mois de 2018. Les résultats de 2019 tiennent compte de l'incidence favorable, surtout hors trésorerie, de 662 millions de dollars liée à la réduction du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta. Le 28 juin 2019, le gouvernement de l'Alberta a adopté une réduction de 4 % du taux d'imposition provincial, le faisant passer de 12 à 8 % d'ici 2022.

Le bénéfice net du secteur amont s'est établi à 1 043 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice, reflétant l'incidence favorable de la baisse de 689 millions de dollars du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta. Abstraction faite de cette incidence, le bénéfice net de 2019 s'est établi à 354 millions de dollars, en hausse de 404 millions de dollars par rapport à une perte nette de 50 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. L'amélioration des résultats reflète la hausse des volumes d'environ 330 millions de dollars, principalement à Syncrude, à Kearl et à Norman Wells, ainsi que l'incidence du prix touché pour le pétrole brut canadien d'environ 260 millions de dollars et l'incidence favorable du taux de change d'environ 60 millions de dollars. Les résultats ont subi l'incidence négative de l'augmentation des charges d'exploitation d'environ 180 millions de dollars et des redevances plus élevées d'environ 80 millions de dollars.

Le prix moyen du baril de West Texas Intermediate s'est établi à 57,45 dollars américains au premier semestre de 2019, contre 65,44 dollars américains pour la période correspondante de 2018. Western Canada Select s'est établi en moyenne à 45,88 dollars américains le baril et à 43,74 dollars américains le baril pour les mêmes périodes. L'écart entre le WTI et le WCS s'est rétréci pour s'établir à environ 12 dollars américains le baril en moyenne au premier semestre de 2019, contre environ 22 dollars américains le baril à la même période en 2018.

Le dollar canadien s'est établi en moyenne à 0,75 dollar américain au premier semestre de 2019, en baisse de 0,03 dollar américain par rapport à la même période en 2018.

Le prix moyen que l'Impériale a touché en dollars canadiens pour le bitume a augmenté au cours du premier semestre de 2019, principalement en raison de la baisse des coûts des diluants et de l'augmentation de WCS. Le prix touché pour le bitume s'est établi en moyenne à 53,20 dollars le baril, en hausse par rapport à 41,84 dollars le baril à la même période en 2018. Le prix moyen que la compagnie a touché en dollars canadiens pour le pétrole brut synthétique a diminué de façon générale conformément au WTI, rajusté pour tenir compte des variations des taux de change et des frais de transport. Le prix touché pour le pétrole brut synthétique s'est établi en moyenne à 74,77 dollars le baril, contre 81,24 dollars le baril pour la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Cold Lake s'est établie en moyenne à 140 000 barils par jour au premier semestre de 2019, contre 143 000 barils par jour à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Kearl s'est établie en moyenne à 193 000 barils par jour au premier semestre de 2019 (la part de l'Impériale se chiffrant à 137 000 barils), en hausse par rapport à 181 000 barils par jour (la part de l'Impériale se chiffrant à 128 000 barils) à la même période en 2018. L'augmentation de la production est principalement attribuable à l'amélioration de la fiabilité.

Au cours du premier semestre de 2019, la quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude s'est élevée en moyenne à 79 000 barils par jour, en hausse par rapport à 57 000 barils par jour pour la période correspondante de 2018. L'augmentation de la production est principalement attribuable à l'absence d'activités de révision et à l'incidence de la panne d'électricité de 2018.

Le bénéfice net du secteur Aval s'est établi à 515 millions de dollars pour les six premiers mois de 2019, comparativement à 722 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les résultats ont subi l'incidence négative d'une baisse des marges d'environ 210 millions de dollars d'événements de fiabilité d'environ 130 millions de dollars, y compris l'incident de la tour de Sarnia, et d'une baisse des volumes de ventes d'environ 70 millions de dollars. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution de l'incidence nette des délais d'exécution d'environ 150 millions de dollars et par des effets de change favorables d'environ 70 millions de dollars.

Le débit moyen des raffineries était de 364 000 barils par jour au cours des six premiers mois de l'année 2019, contre 386 000 barils au cours de la même période en 2018. Le taux d'utilisation de la capacité a été de 86 %, comparativement à 91 % pour la même période en 2018. La baisse du débit est principalement attribuable à l'incidence d'une révision planifiée et de l'incident à la tour de Sarnia, partiellement compensée par l'absence de la révision planifiée de 2018 à Strathcona.

Les ventes de produits pétroliers s'élevaient à 477 000 barils par jour au cours des six premiers mois de 2019, contre 494 000 barils par jour lors de la période correspondante en 2018. La baisse des ventes de produits pétroliers est principalement attribuable à la baisse des volumes raffinés.

Le bénéfice net du secteur des Produits chimiques s'est établi à 72 millions de dollars au premier semestre de 2019, contre 151 millions de dollars à la période correspondante de 2018, ce qui reflète principalement la baisse des marges.

Les charges du siège social et autres charges se sont établies à 125 millions de dollars pour le premier semestre de 2019, contre 111 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 1 026 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse par rapport à 859 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018, reflétant la hausse du bénéfice partiellement contrebalancée par l'incidence des fonds de roulement.

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie nets de 429 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 379 millions de dollars à la période correspondante de 2018.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 521 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 1 032 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. Les dividendes versés au deuxième trimestre de 2019 se sont élevés à 147 millions de dollars. Le dividende par action versé au deuxième trimestre a été de 0,19 dollar, en hausse par rapport à 0,16 dollar pour la période correspondante de 2018. Au cours du deuxième trimestre, la compagnie, dans le cadre de son programme d'achat d'actions, a acheté environ 9,8 millions d'actions pour 368 millions de dollars, y compris des actions achetées d'Exxon Mobil Corporation. Au deuxième trimestre de 2018, la compagnie a acheté environ 21,4 millions d'actions pour 893 millions de dollars à la suite de l'augmentation de son programme d'achat d'actions.

Le solde de trésorerie de la compagnie s'établissait à 1 087 millions de dollars au 30 juin 2019, contre 873 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2018.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 2 029 millions de dollars au premier semestre de 2019, en hausse par rapport à 1 844 millions de dollars à la période correspondante de 2018, ce qui reflète principalement la hausse du bénéfice.

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie nets de 892 millions de dollars au premier semestre de 2019, comparativement à 744 millions de dollars en 2018, principalement en raison de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 1 038 millions de dollars au premier semestre de 2019, contre 1 422 millions de dollars à la période correspondante de 2018. Les dividendes versés au premier semestre de 2019 se sont élevés à 296 millions de dollars. Le dividende par action versé au premier semestre de 2019 s'est élevé à 0,38 dollar, contre 0,32 dollar pour la période correspondante de 2018. Au cours des six premiers mois de 2019, la compagnie, dans le cadre de son programme d'achat d'actions, a acheté environ 19,8 millions d'actions pour 729 millions de dollars, y compris les actions achetées d'Exxon Mobil Corporation. Au cours des six premiers mois de 2018, la compagnie a acheté environ 28,6 millions d'actions pour 1 143 millions de dollars à la suite de l'augmentation de son programme d'achat d'actions.

Le 21 juin 2019, la compagnie a annoncé dans un communiqué de presse qu'elle avait reçu de la Bourse de Toronto l'autorisation de lancer une offre publique de rachat ordinaire et qu'elle poursuivait son programme existant de rachat d'actions. Le programme permet à la compagnie de racheter jusqu'à un maximum de 38 211 086 actions ordinaires entre le 27 juin 2019 et le 26 juin 2020. Ce maximum comprend les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat ordinaire et à la société Exxon Mobil Corporation, une opération réalisée concurremment, mais hors de l'offre publique de rachat ordinaire. Dans le passé, la société Exxon Mobil Corporation avait informé la compagnie qu'elle avait l'intention de conserver la propriété d'environ 69,6 % du capital. Le programme prendra fin le 26 juin 2020 ou lorsque la compagnie aura racheté le maximum autorisé d'actions.

Normes comptables publiées récemment

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'Impériale adoptera la norme du Financial Accounting Standards Board intitulée *Financial Instruments – Credit Losses (Topic 326)*, comme modifiée. Cette norme exige qu'une provision pour moins-value soit comptabilisée pour les pertes sur créance de certains actifs financiers, qui reflète les pertes de crédit courantes attendues sur la durée de vie contractuelle de l'actif. La provision pour moins-value tient compte du risque de perte, même s'il est négligeable, et tient compte des événements antérieurs, des conditions courantes et des attentes concernant le futur. L'Impériale évalue la norme et ses effets sur les états financiers de la compagnie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport qui sont liés à des situations ou à des événements futurs, y compris les prévisions, les objectifs, les attentes, les estimations et les plans d'affaires, sont des énoncés prévisionnels. Les déclarations relatives au programme de rachat d'actions et aux activités d'investissement constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, estimations, projections et hypothèses actuelles de la compagnie au moment où les énoncés sont faits. Les résultats financiers et d'exploitation futurs réels, y compris les attentes et les hypothèses concernant la croissance de la demande et les sources, l'offre et la composition de l'énergie; le prix des marchandises et les taux de change; les taux, la croissance et la composition de la production; les lois et politiques gouvernementales applicables; les sources de financement; et les dépenses reliées aux immobilisations et à l'environnement pourraient varier considérablement selon un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les variations de l'offre et de la demande de pétrole brut, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques ainsi que les répercussions sur les prix et les marges qui en découlent; le transport pour accéder aux marchés; les événements politiques ou réglementaires, y compris les modifications apportées aux lois ou aux politiques gouvernementales; les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration pétrolière et gazière et à la production et aux activités connexes; la réglementation environnementale; les taux de change; la disponibilité et la répartition du capital; les perturbations opérationnelles imprévues; la gestion de projet et les échéanciers; les dangers et les risques opérationnels; les incidents de cybersécurité; la préparation aux catastrophes; et les autres facteurs dont il est question dans les facteurs de risque à la rubrique 1A et à la rubrique 7 du rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée du plus récent rapport annuel sur le formulaire 10-K.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, qui sont parfois similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières, parfois exclusifs à l'Impériale. Les résultats réels de l'Impériale peuvent être sensiblement différents des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour de toute révision des énoncés prospectifs contenus aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Le terme « projet » tel qu'il est utilisé dans ce rapport peut renvoyer à toute une gamme d'activités différentes et n'a pas nécessairement le même sens que celui qu'on lui donne dans les rapports sur la transparence des paiements au gouvernement.

Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché

L'information sur les risques liés au marché pour les six mois clos le 30 juin 2019 est sensiblement la même que celle qui figure à la page 25 du rapport annuel de la compagnie sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.